



TOUTES & TOUS CHEMINOT-ES

TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Matériel

Montreuil, le 19 septembre 2023

MÉTIER S

MATÉRIEL : AGISSONS POUR NOS MÉTIERS !

La CGT a été reçue par la direction des ressources humaines de SNCF

Voyageurs

le 5 septembre 2023 sur les thèmes de l'emploi et de l'exercice des métiers.

Elle a rappelé ses revendications.

Si la direction annonce une meilleure qualité de la production cet été que l'année précédente, les différents dispositifs « Robustesse » n'auront, malgré tout, pas empêché les plans de transports adaptés, les suppressions de trains, les compositions non-conformes et autres fermetures de places à la vente pour prévenir des défaillances de matériel.

Le manque de personnel, malgré des annonces de réalisation d'embauches supérieures aux années précédentes, ne permet pas d'assurer un service de qualité aux voyageurs de plus en plus nombreux.

Ce volume d'embauches dépasse à peine le nombre de départs et ne permet pas d'améliorer concrètement les conditions de travail.

L'EMPLOI

Les pénuries de soudeurs, les unités de freinistes et mécaniques en sous-effectif, le manque de dépanneurs électriciens et électrotechniciens ainsi que la mobilité contrainte et la polyvalence, ont un impact direct sur la production ferroviaire dans les TI et les TM.

La CGT revendique l'embauche de 3 000 cheminots dans le domaine Matériel pour permettre la formation, l'attribution des congés, des repos et assurer la production en toute sécurité ainsi que pour améliorer les conditions de travail.

LA FORMATION

Il faut un retour à des Unités de Formation Locales et Régionales pour garantir un haut niveau de formation continue et mieux appréhender l'arrivée des nouveaux outils numériques.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

La CGT revendique la réduction du temps de travail sans perte de salaire et une compensation en temps de repos, quels que soient l'ancienneté ou l'âge du salarié.

Nous exigeons que ce soit le matériel roulant qui chemine vers les ateliers, et non l'inverse, pour mettre fin aux déplacements contraints et aux interventions dans des infrastructures peu ou pas adaptées.

L'amélioration des conditions de travail passe par la prise en compte des revendications locales des cheminots du Matériel, leurs besoins en matériel ainsi qu'en outillage.

LA RÉMUNÉRATION

En plus d'une augmentation générale des salaires, la CGT revendique l'augmentation de 200 € de la prime de travail Matériel et équivalent pour les cheminots contractuels, ainsi qu'une meilleure reconnaissance salariale des la technicité des métiers du Matériel.



TOUS EN GRÈVE LE 26 SEPTEMBRE !

